

PIERRE MOSCOVICI MINISTRE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

Communiqué de presse

Communiqué de presse

www.economie.gouv.fr

Paris, le 12 Juillet 2012 N° 032

Taux du Livret A et mission sur l'épargne réglementée

L'INSEE a rendu public ce matin l'évolution de l'indice des prix à la consommation hors tabac qui ressort en juin 2012 à + 1,9 % sur 12 mois. Sur cette base, le Gouverneur de la Banque de France a indiqué que l'application de la formule de calcul amenait à maintenir le taux du livret A à son niveau actuel, soit 2,25 %.

Pierre MOSCOVICI, Ministre de l'Economie et des Finances, partage l'analyse du Gouverneur de la Banque de France et rappelle l'attachement du gouvernement à l'application de la formule de calcul du taux du livret A qui protège l'épargne populaire de l'inflation.

Pierre MOSCOVICI rappelle par ailleurs qu'il a confié à M. Pierre DUQUESNE une mission pour qu'il lui fasse rapidement des propositions de réforme de l'épargne réglementée. Cette réforme doit s'inscrire dans un cadre plus large permettant une meilleure orientation de l'épargne des Français vers le financement de l'économie réelle.

Contacts presse:

Cabinet de Pierre MOSCOVICI :

Safia OTOKORÉ: 01.53.18.40.82 - <u>safia.otokore@cabinets.finances.gouv.fr</u>
Laurent FARY: 01.53.18.41.84 - <u>laurent.fary@cabinets.finances.gouv.fr</u>

